# Belgian Disability Forum asbl (BDF) Conseil d’administration 2015-02-12

## Présents :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Pierre | Gyselinck | PG |
| Ronald | Vrydag | RV |
| Gisèle | Marlière | GM |
| Anaïs | Boukerdous | AB |
| Philippe | Bodart | PhB |
| Thérèse | Kempeneers | ThK |

## Excusés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Peter | Schlembach | PS |
| Annelies | Weytjens | AW |

## Invités

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catherine | Naughton | CN |
| Elise | Safar | ES |

## Secrétariat :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Olivier | Magritte | OME |
| Véronique | Duchenne | VDE |
| Daniel | Tresegnie | DTE |

1. Approbation du rapport du CA du 13/01/2015 - Pour décision – Cf. annexe 1
2. BDF – AG 26/02/2015 – Organisation : état des lieux – Pour décision
   1. Rapport d’activité – Annexe 2a et 2b (dès retour de la traduction)
   2. Plan d’action – Annexe 3a et 3b (dès retour de la traduction)
   3. Comptabilité : clôture des comptes 2014 – Annexe 4 (dès réception de la comptable KVG)
   4. Comptabilité – budget 2015 – Annexe 5 (dès réception de la comptable KVG)
   5. Rencontre débat avec les députés EU – Annexe 6 (dès réception d’A-S. Leenknecht)
3. Rencontre avec Catherine NAUGHTON, Directrice de EDF – Sa présence est prévue pour une heure, normalement à partir de 15h00 – Pour discussion - Annexe 7a, 7b et 7c
4. EDF – Board du 20 février à Jurmala (Lettonie) – – Pour information - Annexe 8 – Dès réception des documents
   1. Comité UNCRPD
   2. Conférence européenne
   3. Board meeting
5. EDF – Projet de directive européenne sur l’accessibilité du Web – EDF Position Paper – Projet final – Pour information - Annexe 9a et 9b
6. EDF – Member’s mailing – Janvier 2015 – Pour information – Annexe 10
7. EDF – Emploi des personnes handicapées – Séminaire dans le cadre du projet DISCIT - Feed-back OME – Pour information
8. ONU – CRPD – Conférence des Etats partie
   1. Programme discuté avec les INGO – Pour information - Annexe 11a
   2. Participation BDF-CSNPH : courrier à Mme la Secrétaire d’Etat – Annexe 11b
9. ONU – CRPD – Journée de discussion générale sur le droit à l’éducation – Appel à contributions – Pour discussion - Annexe 12
10. Conseil de l’Europe – Charte du CoE – Article 15 – PH – Autonomie – Emploi – Rapport alternatif - Pour discussion – Annexe 13
11. Invitation – Kenninscentrum Woonzorg Brussel – Gezondheidsmeeting – 2015-03-26 – Pour information – Annexe 14
12. Fondation Europe Handicap – Pour information – Annexe 15
13. CFPSAA – Envoi statuts BDF – Pour information - Annexe 16
14. Divers

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## 1. Approbation du rapport du CA du 13/01/2015 - Pour décision

* OME présente ses excuses concernant la forme du rapport : il a envoyé la dernière version revue par le secrétariat sans avoir accepté / refusé les corrections en suivi de modifications
* Le PV est approuvé moyennant acceptation des adaptations proposées en suivi des modifications
* Le CA accueille Elise Safar, stagiaire de la FFSB. Celle-ci s’engage à respecter strictement la confidentialité des échanges dont elle sera témoin au cours de cette réunion

## 2. BDF – AG 26/02/2015 – Organisation : état des lieux – Pour décision

* 1. Rapport d’activité – Annexe 2a et 2b
* RV demande une adaptation concernant le point 8, « Coopération avec les Conseils d’avis », over Noozo. Il demande que les mots « sinds eind 2012 is het project Noozo gestopt in Vlaanderen… » soient remplacés par “… R. Vrijdag en B. Rutjes blijven in… zodat de oorspronkelijk verstuur groep van Noozo nog een minimaal feedback zal krijgen “
* OME va adapter le passage et le soumettre à RV pour accord
  1. Plan d’action – Annexe 3a et 3b (dès retour de la traduction)
* ThK demande si l’on doit continuer Access.City en tant que BDF ?
* GM signale que l’AWIPH a décidé de prendre en charge les frais déplacements d’un collaborateur AWIPH vers Grenoble car il s’agit d’une ville lauréate
* OME : la formulation utilisée permettra au CA de décider de faire ou de continuer ou non de coordonner le jury d’Access.City.Award en fonction de la réponse de l’EDF
  1. Comptabilité : clôture des comptes 2014 – Annexe 4 (dès réception de la comptable KVG)
* Le CA demande une correction du projet de rapport d’activité : le BDF a pris en charge le déplacement à Genève d’OME, pas de l’ensemble de la délégation BDF
  1. Rencontre débat avec les députés EU – Annexe 6 (dès réception d’A-S. Leenknecht)
* DTE explique le problème posé par la date de réception du rapport alternatif de l’EDF. Celle-ci est constamment postposée
* OME complète en disant qu’il lui est impossible de relancer les députés européens puisque le rapport n’est pas disponible et qu’il est presque certain, maintenant, que l’on ne disposera pas de sa version française
* GM : on risque de rester dans des généralités
* ThK propose d’aborder la réunion par « vous êtes élu », vous avez notre mémorandum comment allez-vous agir ?
* DTE : l’idée du secrétariat était de réaliser une mise en perspective du rapport de l’EDF et des positions du BDF et de partir de cette base pour demander aux parlementaires européens un positionnement de leur part.

## 3. Rencontre avec Catherine NAUGHTON, Directrice de EDF – Sa présence est prévue pour une heure, normalement à partir de 15h00 – Pour discussion

### Avant l’arrivée de C.N.

* + DTE explique que dans la note est repris ce qu’il y a dans les statuts et le ROI de l’EDF. Il faut voir comment vous l’utiliserez : c’est un outil pour le CA à ne pas donner à Catherine Naughton (CN) outil pour vous à ne pas donner
  + GM considère qu’il est interpelant que comité des finances et l’exécutif ne rendent pas de compte au CA. L’évoque-t-on ?
  + DTE attire l’attention sur le fait que l’on a plus d’écho concernant la révision des statuts : où en est-on ? Nous avons des questions concernant la clarté de certaines décisions et des compétences exactes de chaque niveau
  + PG : lors de la rencontre avec l’évaluateur externe, il a été précisé que nous n’avons pas d’informations claire à ce niveau
  + PhB insiste sur le fait que disposer des informations suffisantes est une question de démocratie
  + VDE rappelle que le souhait du BDF est d’avoir une amélioration de la transmission des documents pour les réunions. Actuellement, c’est beaucoup trop tardif. Nous sommes à une semaine du CA et on a encore rien reçu
  + GM confirme que ce mode de fonctionnement est très problématique, d’autant plus pour une ONG qui n’aurait pas de personnel
  + ThK ajoute que c’est d’autant plus problématique quand on pense à la complexité des points et au fait que les documents sont rédigés en anglais
  + GM demande si, étant donné que l’asbl est de droit belge, le français n’est-il pas obligatoire?
  + DTE répond par la négative. Il n’y a pas d’obligation légale à ce niveau. Ce sont les statuts qui prévalent.
  + PhB demande comment amener ce point à l’OJ du Board ou de l’AGA ?
  + GM répond que l’on peut demander son inscription à l’OJ. CN sera obligée de l’inscrire si nous respectons les délais
  + ThK explique qu’au niveau d’Inclusion EUROPE, les langues officielles sont le français et l’anglais. Il y a eu un forcing des francophones pour maintenir cette situation. Cela aurait pu entraîner la défection de toute une partie des membres
  + GM souhaite également lui expliquer notre manière d’aborder ceertaines thématiques :
    - La désinstitutionalisation est un processus qui nécessite un accompagnement. L’important est avant tout le choix de vie de la personne
    - L’enseignement inclusif est l’objectif, mais il s’agit d’un processus qui prendra du temps. D’autre part, il ne peut être « exclusif » : il est important d’avoir le choix entre différents types de solutions. L’enseignement spécialisé ne doit pas être évacué comme tel.
    - Les droits de la personne handicapée, la prise décision. Il s’agit d’un processus dans lequel l’accompagnement à la prise de décision est une absolue nécessité
    - L’éthique : la personne doit avoir la liberté de choisir en toutes matières. Cela ne peut se faire sans le droit à l’information. Attention aux effets d’annonce de la presse qui amène des réactions à chaud, parfois dans une totale méconnaissance du cadre (ex : en Belgique en 2014, la demande d’euthanasie des jumeaux sourds)
  + PG soulève aussi la question de la suppléance au sein des CA. L’ensemble du CA pense qu’il est important de garder la « personnalisation » de ces mandats.
  + OME rappelle l’interrogation pratique la plus préoccupante qui est le rapport alternatif EDF. Quand sera-t-il prêt ? L’EDF nous le promet depuis janvier…

### Tour de table de présentation

* + Catherine Naughton

A la question de GM sur les attentes de CN par rapport au BDF , elle précise qu’elle est en fonction depuis 5 semaines. Actuellement elle travaille principalement sur l’UNCRPD et sur l’apprentissage du travail de l’EDF. Elle n’a pas encore de demandes spécifiques à exprimer

* + GM attire l’attention de CN sur les points suivants :
    - Le rapport alternatif de l’EDF servira de base à l’échange avec les parlementaires lors de l’AG du 26 février du BDF. Il est urgent que l’EDF l’envoie.
      * CN l’envoie immédiatement au secrétariat BDF ainsi que la List of issues
    - A une semaine du Board EDF, les membres du CA n’ont pas encore d’accès aux documents. Le CA doit être bien préparé, par toutes les ONG et les Conseils Nationaux. Le CA n’est pas naturellement participatif : la mise à disposition des documents est essentielle pour permettre échanges et discussions.
      * PhB insiste sur le fait qu’il faut aussi permettre la discussion au sein du CA du BDF, lequel est précisément pour cette raison programmé une semaine avant le Board de l’EDF. Aujourd’hui, nous n’avons pas les documents. Comment travailler ?
    - Souvent, l’EDF nous demande une réaction rapide sur des documents en anglais, très techniques…
      * RV : Cela crée des problèmes de consultation en aval de nos membres et casse la dimension démocratique que le BDF a à cœur d’assurer dans son travail avec ses membres
      * VDE qu’en est-il de la traduction des documents vers le français ? Ce n’est plus réalisé.
      * CN explique que ce réflexe est perdu et que les représentants français s’en plaignent. Mais elle ne peux pas donner une réponse complète, car elle n’est pas encore suffisamment au fait de ce problème
      * GM : la disparition de documents en français pourrait entraîner un risque de désengagement de la part de certains membres de l’EDF
    - Le BDF est content de voir que les payements 2014 ont été effectués. Elle attire l’attention sur le fait que les frais 2013 ne sont pas encore entièrement remboursés.
  + ThK explique que du temps où elle était membre de l’exécutif, une de ses demandes était d’avoir + de transparence entre l’exécutif et le Board. Les décisions étaient prises en exécutif et simplement avalisées en Board. Au cours de sa présidence du « membership committee », il en allait de même.
    - PhB complète en disant qu’il serait important d’avoir une clarification des rôles de chacun et des articulations entre tous pour éviter les décisions prises en petit comité, donc trop peu démocratique
    - GM confirme que le problème est du même type au niveau financier : il n’y a pas de rapportage complet du comité financier. Elle prend comme exemple la problématique des cotisations non-payées. C’est une question de loyauté et de transparence. Si l’on revoit les cotisations, il faut le faire de manière cohérente. Si non, cela génère un malaise.
    - PG abonde dans le même sens : pourquoi n’y a-t-il pas un petit rapport du Comité exécutif au Board. Si je travaillais comme cela à la KVG, on me mettrait en difficulté
    - CN répond que pour les statuts, le Board prévoyait une adaptation en fonction de la mise en œuvre de l’UNCRD mais il faudra aussi adapter certains aspects qui ne dépendent pas de l’UNCRPD et amélioreraient le fonctionnement de l’EDF. Dans le plan de travail est prévu la révision des statuts pour AGA 2015, mais il faut se donner le temps de la préparation jusqu’en 2016.

### Contenu

* + Désinstitutionalisation
    - GM explique que pour le BDF, la personne doit avoir un lieu de vie où développer son autonomie et cela ne signifie pas que toutes les institutions sont mauvaises. Par ailleurs, une personne peut être institutionnalisée dans sa propre maison.
    - ThK complète en disant que l’enjeu n’est pas la structure collective mais le soutien adaptée aux besoins de la PH. Si la personne trouve cela, il n’y a pas de problème. L’enjeu n’est pas « il faut tout fermer », mais « la personne doit pouvoir choisir le lieu de vie qui lui correspond ».
    - AB : importance de la pluridisciplinarité des approches. Il faut éviter de s’enfermer dans des catégories.
    - GM : capacité juridique : Belgique a maintenant une nouvelle législation qui prévoit une assistance au niveau des biens et au niveau des personnes. Au niveau des personnes, le principe est devenu la capacité mais il faut des outils pour permettre à la personne d’exercer ses droits. Cette nouvelle législation doit avoir le temps de vivre, de ce mettre en place. Nous n’avons pas dit qu’il faut la « casser » : la nouvelle législation n’est pas parfaite mais la reconnaissance juridique totale est un leurre si pas accompagnée d’outils . Nous venons de loin car c’était la substitution complète.
    - ThK : il y a des pays et le Comité condamnent la Belgique, alors que
    - GM : vous ne nous entendrez pas dire il faut casser cette loi
    - Enseignement. la priorité du BDF va d’abord à l’enseignement inclusif, mais il faut que l’enfant ait le choix. Dire que l’enseignement spécialisé est performant est faux, mais dire qu’il faut le jeter est excessif
    - GM : Débats éthique : droit de choix de la personne et nécessité que la personne dispose de toute l’information nécessaire. Dans des problématiques tels que celle du droit à la vie, naître handicapé, interruption de grossesse, il est arrivé que les débat commencent, s’enflamment, et avortent car on se trouvait dans l’émotion et non dans la compréhension et la réflexion. On n’était pas dans la nuance. C’est dommage, le but n’est pas d’avoir une position « pour » ou « contre ». L’important est que les personnes aient le droit de décider. Il faut des notes de position qui reflètent les sensibilités et restent dans le champs des Droits de l’Homme.
    - AB : quelle que soit la décision par rapport à l’éthique, il y a aussi un problème au niveau du corps médical qui a un positionnement peu clair
    - GM : il y a eu des discussions sur le Protocole de Groeningen, des néo-natologues. On ne les a même pas invités. L’EDF l’a rejeté sans une réelle analyse, alors que ces médecins avaient eu le courage de mettre cela sur papier
    - PG : la peur « nazie » reste, mais c’est pour cela que l’on ne va pas au fond des choses, alors la porte s’ouvre sur les excès
    - GM : L’EDF doit dépasser l’émotion et se placer sur un plan « Droits de l’Homme » pour en finale décider démocratiquement
    - CN : le travail sur les statuts est prioritaire. Les autres dossiers devront suivre mais ce ne sera pas cette année. Avec les statuts, l’EDF aura la base pour bien soutenir son travail de réflexion.
    - CN : au niveau de l’éducation, les approches sont différentes mais les défis sont communs à tous les pays. Nous pouvons commencer par ce qui est commun et accepté de tous.
    - CN : sur la santé, on ne fait rien. Dans l’équipe EDF, il n’y a personne qui ait une compétence en matière de santé. Il faudra examiner la situation sous l’angle des compétences du secrétariat aussi CN : sur l’aspect accessibilité, l’EDF a fait énormément
    - CN : pour les documents du CA, il faut appeler CN qui donnera ce qu’elle peut donner
    - PG : Acces.City Award : BDF s’investit à évaluer en tant que jury, mais on se demande si c’est vraiment quelque chose pour le BDF. Va-t-on encore le faire. La façon dont c’est réalisé ne nous paraît pas possible à suivre.
    - RV : dit depuis des années que les compétences du BDF doivent être consacrées à autre chose
    - PG : exprime sa déception par rapport à l’organisation des Journées EU des 2 et 3 décembre 2014 : DTE : la question est aussi de savoir ce que souhaite l’EDF
    - CN : les déceptions m’ont été rapportées de toute part. La planification 2014 a été très difficile. Mais, la Commission EU paye l’EDF pour faire cela
    - RV : la Commission européenne devrait être un moteur et ce n’est pas le cas
    - CN : la rencontre avec Thyssen est essentielle et il faudra la préparer
    - CN : En ce qui concerne l’inclusivEU card, Marec Plura est intéressé et souhaite organiser un événement.
    - GM : rappelle que l’idée vient du BDF
    - DTE : il faut en rester à la proposition BDF : un modèle EU, une reconnaissance mutuelle et des compensations laissées à l’appréciation des Etats
    - OME :  insiste sur l'accessibilité débats et un programme moins chargé.

4. EDF – Board du 20 février à Jurmala (Lettonie) – – Pour information - Annexe 8 – Dès réception des documents

* 1. Comité UNCRPD
  2. Conférence européenne
  3. Board meeting
* Rien à dire

5. EDF – Projet de directive européenne sur l’accessibilité du Web – EDF Position Paper – Projet final – Pour information - Annexe 9a et 9b

* BDF a répondu et fait partie des rares qui ont réagi. C’est avant tout un document politique et pas technique
* RV apps : quid apps ?
* OME confirme que EDF est en faveur d’une extension maximale à tous les supports informatiques, alors que le Conseil est négatif et ne veut pas étendre aux apps.

## 6. EDF – Member’s mailing – Janvier 2015 – Pour information – Annexe 10

* pas analyse par manque de temps

7. EDF – Emploi des personnes handicapées – Séminaire dans le cadre du projet DISCIT - Feed-back OME – Pour information

* OME fait note

## 8. ONU – CRPD – Conférence des Etats partie

* 1. Programme discuté avec les INGO – Pour information - Annexe 11a
* OME : point intéressant = il y a désormais concertation avec les ONG. Il y aurait plus de transparence et le BDF reçoit les info par la représentation permanente de NY. Ainsi dans le dossier « Pauvreté post 2015 » , les données statistiques nous ont été fournies dans l’après-midi. Mais aussi femmes, catastrophes naturelles
* CA se réjouit des thèmes nettement plus positifs
  1. Participation BDF-CSNPH : courrier à Mme la Secrétaire d’Etat – Annexe 11b
* DTE : courriers partis + rappel. Nous savons que la SE Sleurs y va. Pas de réponse pour notre demande de financement.

9. ONU – CRPD – Journée de discussion générale sur le droit à l’éducation – Appel à contributions – Pour discussion - Annexe 12

* OME explique
* CA OK

10. Conseil de l’Europe – Charte du CoE – Article 15 – PH – Autonomie – Emploi – Rapport alternatif - Pour discussion – Annexe 13

* PG explique qu’elle a discuté avec MJ Schmitt qui lui a dit que la Bel doit fournir un rapport alternatif sur les articles
  + 15 = participation, emploi, autonomie
  + 10 = droit à la formation professionnelle

PG,

* PG : nous avons le droit de déposer un rapport alternatif
* GM : on a de la matière dans le rapport alternatif ONU ; il faut le rentabiliser .
* GM : attention ce n’est pas dans le plan d’action
* VDE : propose d’ adapter le plan d’action dans le sens « continuer à exploiter l’acquis du rapport alternatif dans d’autres cadre »

11. Invitation – Kenninscentrum Woonzorg Brussel – Gezondheidsmeeting – 2015-03-26 – Pour information – Annexe 14

* AB est inscrite

## 12. Fondation Europe Handicap – Pour information – Annexe 15

* DTE : RV a découvert cela et a trouvé cela bizarre
* PG : n’a-t-on pas posé la question à EDF ?
* GM : n’est-ce pas cette dame qui assiste au AGA EDF ?
* CA : on laisse tomber ; on se contente de transmettre à l’EDF pour info

## 13. CFPSAA – Envoi statuts BDF – Pour information - Annexe 16

* DTE : fait : statuts = publics

## 14. Divers

* Départ de Javier Guemes
  + CA : envoyer un courrier
* EB : Pictogrammes en lien avec handicap
  + GM : CAWAB a fait un bon travail
* EU Yearbook of Disability Law - Volume 5
* OME : Obtenu le financement par le SPF de la maintenance des sites internet BDF/CSNPH : 2000€ / an pour les 2 sites avec un contrat de 8000€ sur les 4 ans